

Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres

Blocs de compétences

Les compétences sont évaluées, par bloc, au travers d'un livret professionnel descriptif de l'expérience, d'un entretien de certification avec les membres du jury et/ou de mises en situation professionnelles réelles ou reconstituées.

Bloc 1	Gestion de la lutte contre les sinistres <ul style="list-style-type: none">▪ Organiser et contrôler le déroulement d'une intervention contre les sinistres▪ Apporter une réponse adaptée aux risques locaux
Bloc 2	Formation et entraînement du personnel du service ou du centre de secours <ul style="list-style-type: none">▪ Assurer le suivi de la formation pratique du personnel
Bloc 3	Organisation et gestion de l'activité du service ou du centre de secours <ul style="list-style-type: none">▪ Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours

Bloc 1 : Gestion de la lutte contre les sinistres

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Organiser et contrôler le déroulement d'une intervention contre les sinistres</p>	<p>Prévoir et organiser un déplacement avec un groupe d'engins en toute sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - gérer la mise en œuvre des actions et des principes fondamentaux de préparation (prise en compte de la mission ; information des personnels concernés ; contrôle de la présence et du bon fonctionnement des matériels), de mouvement des personnels et des engins, de la gestion opérationnelle et du commandement de l'intervention - respecter le principe de montée en puissance des moyens opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (simulateur informatique, terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - L'inventaire et le contrôle de l'adéquation des ressources en personnels et en matériels disponibles sont appliqués de façon méthodique et structurée tout en respectant les délais imposés par le départ en mission. - L'organisation du déplacement, le cheminement des engins de secours vers la zone d'intervention et les mesures de sécurité à respecter sont clairement explicités à l'ensemble des subordonnés directs avant le départ en mission. - Le contrôle du respect de la sécurité routière est régulièrement pris en compte durant le transit des véhicules. - L'ordre de mission est pris en compte par radio dans son intégralité et retransmis de façon audible à l'ensemble du dispositif sous sa responsabilité et mobilisé pour la mission. - La limite de la zone de responsabilité territoriale est identifiée et permet au candidat d'annoncer verbalement par radio sa prise du commandement des opérations de secours. - La sécurité individuelle et collective est continuellement prise en compte lors des mouvements de véhicules.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Organiser et contrôler le déroulement d'une intervention contre les sinistres (suite)	Analyser une situation d'intervention afin de mettre en place un dispositif de secours adaptés aux sinistres	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre une situation de sinistre en choisissant une tactique d'engagement. - Choisir et faire appliquer une démarche de raisonnement tactique et de compréhension du système feu dans l'analyse des situations potentiellement dangereuses à caractère incendie. - Choisir et faire appliquer une démarche de conduite de lutte contre les sinistres et de commandement des moyens à sa disposition. - Etablir et exposer la situation tactique et les objectifs à atteindre aux subordonnés. - Se positionner et positionner les équipes et les moyens disponibles, les éventuels renforts. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (simulateur informatique, terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix tactique d'engagement des moyens est pertinent vis à vis des enjeux mis en évidence par la zone du sinistre. - La lecture du feu et l'analyse de l'évolution du sinistre permet de définir une stratégie d'engagement des équipes et des engins sécuritaires pour les personnes, les biens et l'environnement. - L'identification de l'environnement du sinistre, des structures concernées et/ou à proximité et des phénomènes liés aux mécanismes de combustion favorisent la pertinence du positionnement des moyens, des renforts et des dispositifs de secours dans la zone d'intervention. - Les fréquences de transmissions radios sont organisées et en adéquations avec les moyens disponibles sur les lieux du sinistre. - Les fréquences de transmissions sont communiquées aux différents acteurs de la mission et permettent une gestion efficace de l'information. - La situation tactique et les objectifs à atteindre sont clairement exprimés aux subordonnés et permettent la réalisation d'actions performantes contre le sinistre. - Les outils graphiques adaptés à l'opération sont mis en œuvre de façons cohérentes et traduisent une coordination logique avec l'évolution du sinistre. - Dans le cadre d'une mission d'ampleur et d'une sectorisation du sinistre, les rôles relatifs à la gestion des renseignements et des moyens, attribués au sein d'un poste de commandement mobile, sont appliqués avec dextérité et dynamisme.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Organiser et contrôler le déroulement d'une intervention contre les sinistres (suite)</p>	<p>Coordonner un dispositif d'intervention à risques particuliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un raisonnement tactique au sein d'une mission à caractère Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique et Explosif (NRBCE). - Organiser et coordonner un dispositif sanitaire et/ou comportant de nombreuses victimes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (simulateur informatique, terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - La stratégie d'intervention est appliquée sans délai et respecte la méthodologie de lutte sécuritaire relative aux risques NRBCE. - La décontamination potentielle des victimes et du personnel est anticipée, prise en compte et organisée. - La demande des renforts est dimensionnée et appropriée au risque particulier identifié. - Dans le cadre d'une mission d'ampleur et d'une sectorisation du sinistre le rôle de chef d'un secteur attribué est appliqué avec aisance et dynamisme. - Le point de rassemblement des victimes (PRV) est mis en place dans un lieu sécurisé et accessible aux différents moyens de secours à personnes. - La gestion des victimes s'appuie sur le choix d'un point de rassemblement unique, correctement dimensionné et organisé. - Le principe d'organisation "nombreuses victimes (NOVI)" est appliqué avec efficacité. - Le nombre d'impliqués et leur état (urgences absolues, urgences relatives, indemnes) sont rapidement communiqués au centre opérationnel et/ou à l'échelon de commandement supérieur. - Les engins, le matériel et les hommes en renforts sont gérés avec lucidité et précision au point de rassemblement des moyens (PRM) mis en œuvre. - Le traitement du ramassage des victimes de la zone d'intervention aux moyens d'assistance sanitaire est fluide et géré avec régularité.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Apporter une réponse adaptée aux risques locaux</p>	<p>- Définir une tactique de lutte appropriée à l'analyse de zone contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et des bateaux"</p> <p>- Commander une opération de lutte " contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et des bateaux"</p>	<p>Contexte : "feux de forêts" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une tactique de lutte appropriée à l'analyse de zone - Adopter et faire appliquer un choix tactique opérationnel contre les feux de forêts - Commander les manœuvres du groupe d'intervention feux de forêts au sein du dispositif - Tenir les fonctions de renseignement et moyen dans un poste de commandement - Diriger des aéronefs en renfort sur une zone d'intervention contre les feux de forêts 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification <p>Contexte : "feux de forêts" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique - Intervention à commander sur simulateur ou sur le terrain - Lecture de carte 	<p>Contexte : "feux de forêts" :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repérage sur carte DFCl (Défense de la Forêt Contre l'Incendie) est réalisé avec méthode. - La représentation graphique de l'itinéraire sur une carte est précise quelle qu'en soit l'échelle. - Les dangers et les ressources présents sur la zone d'intervention et ses pourtours sont identifiés avec précision. - Les phénomènes climatiques, le relief et la vitesse de propagation de l'incendie sont rapidement pris en compte pour la décision du choix tactique le plus approprié. - Les renforts terrestres sont dirigés par un itinéraire sécurisé et adapté aux types de véhicules les composants. - Les vecteurs aériens sont demandés en renfort, sont dirigés par radio sur la zone d'intervention et les dangers leur sont communiqués dès les premiers contacts sur les fréquences appropriées. - La sécurité individuelle et collective appliquée par le personnel est contrôlée et la protection des personnes, des biens et de l'environnement est en permanence prise en compte dans l'évolution et la décision des choix tactiques. - Le cadre d'ordre du commandement en opération est respecté même en situation de stress et permet une bonne compréhension de ses subordonnés. - Les messages d'ambiance et de compte-rendu sont exprimés aux moments opportuns et sont clairement audibles et organisés. - Une passation structurée et conforme à la réalité du terrain, aux actions menées et prévues est exprimée à la personne représentant l'échelon de commandement supérieur. - Les rôles relatifs à la gestion des renseignements et des moyens, attribués au sein d'un poste de commandement mobile, sont appliqués avec dextérité et dynamisme.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p><i>Apporter une réponse adaptée aux risques locaux (suite)</i></p>	<p>- Définir une tactique de lutte appropriée à l'analyse de zone contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et des bateaux"</p> <p>- Commander une opération de lutte contre les "feux de forêts", et/ou, les "sinistres à bord des navires et des bateaux"</p>	<p><u>Contexte : "sinistres à bord des navires et des bateaux" :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir une tactique de lutte appropriée à l'environnement maritime et portuaire - S'intégrer dans un choix tactique opérationnel approprié à la lutte contre les sinistres sur les navires - Commander une opération de lutte contre un feu de navire en tant que 1er échelon de commandement - Assurer les fonctions de chef de secteur, renseignement et moyen sur une intervention pour feu de navire à quai - Communiquer avec les responsables du port et le commandant du navire 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification <p><u>Contexte : "sinistres à bord des navires et des bateaux" :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture de plans de navires et explicitation du choix tactique 	<p><u>Contexte : "sinistres à bord des navires et des bateaux" :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La lecture et la compréhension rapide du plan de navire permet d'identifier sans erreurs les dangers et les risques et de proposer la mise en œuvre de moyens de secours efficaces et pertinents. - Les cheminements et les points de pénétration sont identifiés et permettent aux équipes de progresser en sécurité jusqu'au sinistre. - Les moyens de secours du bord sont pris en compte dans le choix tactique. - La communication avec les responsables du port et le commandant du navire est structurée et permet une mise en œuvre efficace des secours dans les compartiments du navire impactés par le sinistre. - Les engins de lutte sont correctement positionnés dans la zone d'intervention notamment en fonction du type de sinistre. - Le centre opérationnel reçoit dans les temps impartis la communication des éléments nécessaires pour assurer une montée en puissance logique et appropriée au contexte sinistré. - La sécurité individuelle et collective du personnel sous ses ordres est assurée dans le cadre d'une intervention contre un feu de navire. - Le matériel d'épuisement, d'attaque, de ventilation et de soutien est correctement déployé, permettant aux personnels engagés aux points de pénétration d'agir en sécurité en suivant les objectifs définis.

Bloc 2 : Formation et entraînement du personnel du service ou du centre de secours

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Assurer le suivi de la formation pratique du personnel</p>	<p>Diagnostiquer et accompagner au quotidien le développement des compétences professionnelles du personnel</p> <p>Organiser des séances d'entraînement à la lutte contre les sinistres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des exercices opérationnels et en évaluer les effets - Participer à l'organisation du maintien des acquis et aux habilitations du personnel opérationnel - Réaliser des débriefings en appliquant le principe de médiation 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - Les qualifications et habilitations individuelles acquises sont prises en compte pour la gestion des entraînements et du maintien des acquis. - Les PV d'habilitation sont réalisés en conformité avec les attentes des services de gestion de la formation et de l'entraînement de l'employeur. - Le suivi journalier de l'entraînement du personnel est assuré et communiqué. - Des scénarios pédagogiques proches de la réalité sont minutieusement définis et permettent la réalisation de manœuvres d'entraînement/formation en lien avec l'environnement de secours visé. - Les programmes de formations théoriques et pratiques sont définis et sont fait réalisés par du personnel dédié. - Les nouveaux personnels recrutés sont systématiquement pris en charge dans le domaine de la connaissance de leur pré requis. - L'acquisition de nouveaux matériels et/ou de nouvelles techniques est systématiquement communiquée, transmise et évaluée auprès du personnel. - Les retours d'expérience sous forme de débriefing sont régulièrement pratiqués en favorisant une posture constructive et une démarche pédagogique. - Les exercices mettant en œuvre des moyens provenant de plusieurs entités ou centre de secours sont régulièrement organisés et animés avec dynamisme.

Bloc 3 : Organisation et gestion de l'activité du service ou du centre de secours

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours</p>	<p>Superviser les activités quotidiennes de travail du personnel</p> <p>Garantir le maintien en condition opérationnelle des infrastructures dans lesquelles le personnel sous sa responsabilité travaille.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - assurer la gestion administrative des personnels - superviser la répartition des effectifs sous sa responsabilité - évaluer annuellement ses personnels sur la qualité des services rendus - répartir les activités et les objectifs de travail des subordonnés - Adopter et faire respecter dans toute activité quotidienne une démarche d'hygiène et de sécurité de l'environnement et de sécurité et des conditions de travail (HSE/HSCT) dans le respect du code du travail - Rédiger des documents et correspondances officielles dans le respect de la charte graphique et institutionnelle - Assurer pleinement son rôle de responsable dans les domaines organiques du centre : anticiper et porter un diagnostic sur les réparations éventuelles tout en gardant à l'esprit la dimension HSE/HSCT. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des fiches de notation annuelle individuelle est réalisée dans le respect des prescriptions générales définies par l'employeur. - La répartition du personnel dans les activités organiques et opérationnelles est contrôlée et permet une optimisation quotidienne du travail. - Les objectifs de travail du personnel définis par la hiérarchie sont suivis et tout est mis en œuvre pour les atteindre. - La rédaction d'un journal de bord et/ou d'une main courante est réalisée avec rigueur et fait ressortir les événements importants prévus et imprévus du service et/ou du secteur de gestion. - La réglementation HSE et HSCT est appliquée et permet d'améliorer les conditions de travail du personnel. - Des compte-rendus à destination de la hiérarchie sont rédigés de façon objective. - La communication par voie informatique est régulièrement mise à profit. - Les besoins en maintenance technique et infrastructurelle sont diagnostiqués et anticipés et font l'objet de compte-rendus à destination de la direction du site. - La rédaction ou la participation à la rédaction d'un plan de prévention est conçu et/ou mis à jour et correspond aux besoins de sécurité du site.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours (suite)</p>	<p>Améliorer et optimiser la performance des moyens de secours engagés sur les sinistres en incrémentant les données de prévision opérationnelle des établissements répertoriés sur le secteur d'intervention attribué.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une analyse contextuelle à l'issue d'une visite opérationnelle d'un établissement répertorié et la soutenir face à des autorités décisionnelles - Discerner les mécanismes de la prévention des risques d'incendies et de paniques, de prévision et de gestion des données dans le cadre opérationnel. - Cerner la dimension des risques et les enjeux relatifs aux établissements répertoriés de son secteur d'intervention - Produire et centraliser dans une base de données les référentiels d'approche sur les établissements répertoriés 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - Les visites opérationnelles d'établissements répertoriés sont régulièrement réalisées et étudiées. - Tous les risques inhérents aux établissements répertoriés de son secteur sont recensés et communiqués au personnel sous sa responsabilité. - Les moyens de secours liés à la prévention des risques d'incendies et de paniques des établissements sont identifiés avec précisions et représentés graphiquement sur des plans. - Les environnements à risques potentiels et particuliers sont étudiés et font l'objet de rapports techniques circonstanciés. - Les rapports techniques issus de l'analyse d'environnement à risques sont écrits de façon objective et apportent des solutions opérationnelles pragmatiques à la hiérarchie. - Les informations contenues dans les rapports d'analyse des risques sont explicitées à l'oral à l'autorité ayant attribuée le mandat. - Les plans de masse et de situations d'un établissement répertorié sont schématisés et légendés avec précision et clarté. - Les informations prévisionnelles nécessaires aux secours sont synthétisées sous forme de plans d'approche. - Les plans d'approches des établissements répertoriés réalisés sont recensés et gérés pour permettre un suivi régulier et leur communication au personnel intervenant.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<i>Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours (suite)</i>	Assurer le suivi de gestion des stocks de matériels référencés du service ou du centre de secours	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser la gestion de plusieurs stocks de matériels - Appliquer et faire appliquer les procédures de gestion de matériels par les différents acteurs de la structure comptable 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - Les inventaires de matériels sont régulièrement réalisés et contrôlés. - Des déclarations de pertes, de vol ou de détérioration de matériels sont rédigées avec pertinence et communiquées sans délai à l'autorité hiérarchique. - Les déclassés de matériels sont contrôlés avec assiduité et font l'objet de modifications comptables prises en compte. - Tous les documents relatifs au suivi du matériel non-consommable sont correctement tenus à jour. - Les périodes de contrôle de gestion par les services comptables sont préparées et organisées. - Les différents acteurs de la gestion du matériel sont nommés et identifiés dans un organigramme, et sont informés de leurs responsabilités en tant que gestionnaire.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Gérer les activités journalières d'un service ou d'un centre de secours (suite)	Gérer tout type de relations publiques (médias, préfecture, autorités civiles, etc.) susceptibles d'avoir un impact médiatique afin d'en évaluer l'impact et de préparer des réponses adaptées	<ul style="list-style-type: none"> - Exploiter la dynamique de l'information en tenant compte de ses limites dans le cadre des missions de secours attribuées - Evaluer systématiquement l'interdépendance entre l'intervention en cours et l'impact médiatique éventuel - Conseiller tout chef des secours engagé dans une opération d'envergure sur les actions médiatiques éventuellement en cours. - Respecter et faire appliquer par les équipes sur place l'éthique professionnelle de comportement et de délivrance de tout type de message aux médias ou à du public. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique (terrain) - Étude du livret de l'expérience - Narration de l'expérience professionnelle - Entretien avec le jury de certification 	<ul style="list-style-type: none"> - En tant que 1er échelon de commandement des opérations de secours engagé sur une mission, la juste information de son ressort est communiquée avec dextérité et diplomatie. - Toute information, de toutes formes ou support, divulguée à la presse ou à du public est immédiatement communiquée à la hiérarchie. - Les règles de déontologie et les pratiques utilisées par la presse sont rappelées au personnel dépendant de sa responsabilité. - Le personnel est immédiatement alerté de la présence de photographes ou caméras sur une mission. - Le personnel fait l'objet d'une sensibilisation sur le respect des attitudes et des comportements à adopter pour éviter toutes nuisances à l'image de la profession.

GLOSSAIRE

NRBCE : Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique et Explosif

NOVI : Nombreuses victimes

PRV : Point de rassemblement des victimes

PRM : Point de rassemblement des moyens

DFCI : Défense de la Forêt Contre l'Incendie

HSE : Hygiène, sécurité et environnement

HSCT : Hygiène, sécurité et conditions de travail

Référentiel du titre 6 de *Chef de groupe des opérations incendie et de lutte contre les sinistres*

Ce document est la propriété du ministère des Armées